



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

26 avril 2010

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du Conseil de la ville de Matane, convoquée suivant les dispositions de la *Loi sur les cités et villes* tenue le 26 avril 2010 à 19 h 05 en l'hôtel de ville, à laquelle étaient présents madame la conseillère Monique Fournier et messieurs les conseillers Denis Gauthier, Claude Harrison, Mario Hamilton, Martin Lefrançois et Steve Girard, tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Claude Canuel.

Est également présent monsieur Michel Barriault, directeur général et greffier adjoint.

Absence motivée de madame Dominique Tancrède, greffière.

Aucune personne n'assiste aux délibérations du Conseil.

2010-369

PROTOCOLE D'ENTENTE ÉTABLISSANT LES MODALITÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES

Considérant qu'il y a lieu d'établir les modalités relatives à l'octroi d'une aide financière par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites;

Considérant que ladite entente doit parvenir au Ministère le plus rapidement possible afin que celui-ci soit en mesure de maintenir les crédits réservés aux fins de cette aide financière;

Par conséquent,

IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE GIRARD

et résolu à l'unanimité des conseillers

Que la Ville de Matane autorise monsieur Claude Canuel, Maire ou, en son absence, le maire suppléant, à signer, pour et au nom de la Ville de Matane, le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites, dossier numéro 231484, avec le Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, selon les termes et conditions convenus entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée est levée.

Et l'Assemblée est levée à 19h 10.

Le greffier adjoint,

Le Maire,

Michel Barriault,
Notaire

Claude Canuel